

Comité consultatif transition écologique - compte rendu de la réunion du 2/02/2022

Présents : Dominique Arnaud-Thuillier, Mireille Bannet, François Brocard, Christine Browaeys, René Costerousse, Jean-Jacques Dulaurier, Diane Facomprez, Pierre Forêt, Freddy Martin, Florence Pillant, Gilles Raye, Martial Sutteau,

Projet d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la gare :

Le choix du scénario 3 (installation à la charge complète de Dwatts et autoconsommation collective) semble retenir tous les suffrages, avec priorité pour alimenter tout ou partie des installations communales à un tarif privilégié, puis éventuellement quelques particuliers. Pour ce faire, il y a obligation de prises de parts sociales par les contractants.

La commune devra passer par une procédure d'appel d'offres pour la commande, et pour ce faire, rédiger un cahier des charges. Dans un premier temps, elle va contacter Mr Mercier de la CCD pour nous aider à lancer l'appel d'offres, en apportant un conseil juridique (une autre société pourrait être concernée : Énergie Rhône Vallée). Il serait souhaitable, si d'autres communes travaillent déjà avec Dwatts sur ce genre de projet, de les rencontrer.

Les questions à examiner pour ce projet :

- Quels sont les besoins de la commune et quel volume de production doit être réservé à cet usage. Cela nécessite de dresser un état de la consommation actuelle en électricité (en cours).
- Que fait-on en cas de dégradation ou d'accident sur l'installation, y aura-il une surveillance.
- La durée de fonctionnement étant prévu sur 20 ans, que signe-t-on aujourd'hui, et quel sera l'impact sur la commune. Que gère exactement l'entreprise (contrat de concession).
- Quelles garanties aurons-nous en cas de défaillance de la société : il faudra prévoir les clauses appropriées
- Prévoir l'évolution du matériel, et le démantèlement des éléments en fin de vie du dispositif
- Examiner diverses questions pratiques sur le déroulement des installations, la grandeur des panneaux et le rapport panneau/puissance.
- Avec l'augmentation des véhicules électriques, il faut prévoir aussi des emplacements sur le parking pour des bornes de rechargement des véhicules électriques

A noter que la préparation du sol des parkings sera à la charge de la commune. Il faut donc impérativement passer les fourreaux utiles avant (en particulier pour alimenter les bornes de recharge)

Remarques annexes :

Peut-on utiliser le principe de « pile virtuelle » ?

Que peut faire le comité dans la constitution du dossier ?

Précarité énergétique :

Le constat étant fait comment améliorer la situation ?

Il faut simplifier les démarches administratives et faciliter l'accès à l'information. Un effort a été déjà fait dans ce sens (Biovallée) mais cela reste complexe et les sollicitations multiples. Il est nécessaire de mettre en garde contre certaines pratiques et de proposer une communication communale abondée par les témoignages de particuliers. On propose de faire un appel à

témoignages, tout d'abord dans le groupe des participants du comité, élargi à leurs connaissances....
Un plan énergie, ou PCAET (Plan Climat Air-Énergie Territorial), est actuellement à l'étude au niveau des 3 Communautés de Communes (CCD, CCCPS, CCVD), à suivre et à faire accélérer si possible.

Pollution de l'air :

Plusieurs facteurs en sont responsables : pesticides, voitures, chauffage bois....

On peut utiliser des détecteurs de polluants particules fines, notamment pour contrôler les chauffages au bois

René Costerousse évoque l'époque où il y avait des prés au Villard. Maintenant, il y a des vignes qui souvent nécessitent des traitements.

Il est suggéré une réflexion sur l'exposition des habitants aux pesticides, sachant qu'il faut compter une période de transition de plusieurs années pour les viticulteurs avant de passer à la culture bio (voir le site web de Biovallée)

Comment parler des pesticides au niveau local, peut-on proposer d'instaurer une ceinture verte et pour quelle efficacité ?

Au niveau communal, on pourrait arriver à une fédération pour une aide au changement.

Gille Raye propose de dresser un atlas de la biodiversité sur le territoire de Saillans. D'après lui, il faut envisager une nouvelle dynamique car Saillans aurait maintenant le climat de Montpellier il y a 40 ans.

A l'ordre du jour de la prochaine réunion :

- tour de table : nous attendons un nouvel intervenant, Emmanuel Cappellin
- dossier pour planter à nouveau des arbres sur la commune (Pierre Forest)
- étudier la réalisation d'un prototype de bonne taille du dispositif de protection solaire, inventé par Frédéric Morin en 1981

Prochaine réunion prévue le mercredi 6 Avril à 20 h, salle de réunion de la mairie